

# Assistant de Vie Dépendance – Titre à Finalité Professionnelle – (TFP ADVD)

Le métier d'assistant.e de vie consiste à répondre à une **fragilité, à un état de dépendance**, temporaire ou permanent, dû à l'âge, la maladie, un accident ou un handicap.

Il (elle) apporte une **aide aux personnes dépendantes** dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

L'assistant(e) de vie exerce son activité **au domicile des personnes** qu'il (elle) accompagne.

## Objectifs

Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention des compétences définies pour exercer le métier d'assistant de vie dépendance selon le référentiel de compétences.

A l'issue de leur formation, les apprenants devront être en capacité :

- de **gérer leur activité professionnelle** auprès de particuliers employeurs ;
- **prévenir les risques** de leur activité professionnelle au domicile du particulier employeur ;
- **entretenir le domicile et le linge** en appliquant les pratiques éco-responsables ;
- **concevoir un projet d'accompagnement personnalisé** du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap ;
- **accompagner aux actes quotidiens** du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap ;
- **maintenir du lien social** pour le particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap ;
- **organiser les repas** du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de [handicap](#).

## Public concerné et pré-requis

### Public :

Hommes ou femmes, demandeurs d'emploi ou salariés, inscrits dans un parcours de validation professionnelle dans l'aide à la personne ; en particulier, l'accompagnement de personnes dépendantes en raison de l'âge ou d'un [handicap](#).

### Prérequis :

- Les candidats doivent avoir déposé leur dossier d'inscription et être admissibles à l'issue des épreuves de positionnement.
- Ils doivent aussi disposer d'un financement de la formation.

## **Votre intervenant**

La formation est assurée par des formateurs issus du monde professionnel.

## **Notre démarche**

L'apport théorique est complété par un stage d'immersion de 105 heures au sein d'une structure d'aide à domicile. IFP ATLANTIQUE aide les apprenants à trouver une structure qui les accueille en s'appuyant sur son réseau.

## **Moyens techniques**

- Salariés en alternance : contrat de professionnalisation, Pro-A ou contrat d'apprentissage.

*Dans le cadre des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, la formation étant prise en charge financièrement, aucune contribution financière ne sera demandée à l'apprenant.*

- Demandeurs d'emploi : demande d'acceptation de prise en charge de la formation auprès de votre conseiller France Travail.
- Salariés en transition professionnelle : CPF de transition professionnelle (Transitions pro) après dépôt et étude de votre dossier auprès de leurs services.
- Compte personnel de formation (CPF) .

*Nous vous accompagnons au montage de votre dossier de financement, contactez-nous.*

*Dans tous les cas, merci de nous contacter pour toute demande de devis.*

## **En savoir plus**

### **Pour plus d'information sur :**

- **Les débouchés et perspectives d'évolution (rubrique secteur d'activité et type d'emploi) :**  
[RNCP37780 – ADVD](#)
- **La possibilité de valider un/ou des blocs de compétences (rubrique blocs de compétences) :**  
[RNCP37780 – ADVD](#)
- **Les équivalences ou passerelles (rubrique liens avec d'autres certifications professionnelles) :**

[RNCP37780 – ADVD](#)

- **Le taux d'insertion en emploi (rubrique pour plus d'informations) :**

[RNCP37780 – ADVD](#)

## Certification

Code RNCP : 37780

Certificateur : Certification & compétences (IPERIA)

Date d'enregistrement de la certification : 19/07/2023

## Evaluation

- Évaluation tout au long de la formation sous différentes modalités : mise en situation, test de connaissance, étude de cas...
- Entretien final avec un jury professionnel.

La validation de chaque bloc se fait séparément et se conclut par la présentation d'un dossier de validation devant un jury.

## Pourquoi choisir IFP Atlantique ?

Aucune session n'a eu lieu en 2023. Les résultats de la prochaine session seront affichés au début de l'année suivant la fin de la formation.

## FORMATION INITIALE

---

**Durée** : Formation de 504 heures en alternance : 392 heures de formation (dont 14h SST) + 105 heures de stage pratique en structure + 7 heures d'examens.

**Tarif :** Merci de nous contacter pour toute demande de devis.

## **Périgny**

**Date(s) :**

Du 5 octobre 2026 au 21 janvier 2027

## **Niort**

**Date(s) :**

Du 5 octobre 2026 au 21 janvier 2027

Demande de contact

[Pré inscription](#)

[Demande de devis](#)

[Demande d'inscription](#)

Dernière modification le 29 janvier 2026 à 16h19

---

IFP ATLANTIQUE  
Rond-Point de la République, 17 180 PERIGNY  
05 46 50 52 80  
contact@ifpatlantique.fr